

PROGRAMME FÊTE DES LACS

LA MONNERIE

SAMEDI
1^{ER} JUIN

14H-18H30

GRATUIT



www.paysflechois.fr


VILLE DE
LA FLÈCHE


Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACTIVITÉS LUDIQUES ET CULTURELLES

Animation Bout'chou (0-3 ans)

Balade contée - *Sur le bout de ma langue* à 16h (1h30),
(à partir de 4 ans) *sur réservation à la bibliothèque Jacques-Termeau*

Modélisme (à partir de 8 ans)

Baby-foot humain (à partir de 10 ans)

Jeux en bois et baby-foot (à partir de 10 ans)

Animation *Construis ta comète* et jeux de sable (tout public)

Découverte numérique et robotique (tout public)

École municipale de musique de La Flèche (tout public) :

- **Audition** **NOUVEAU**
- **Concert de musiques du monde à 15h et 17h** (30 min)
- **Initiation aux instruments de musique**

Ferme pédagogique (tout public) **NOUVEAU**

Initiation à la danse (tout public) **NOUVEAU**

Initiation à la danse latine (tout public)

Initiation au secourisme (tout public)

Jeux gonflables (tout public)

Sensibilisation à la défense animale (tout public)

Sensibilisation aux risques liés à l'exposition solaire (tout public)

Sensibilisation sur la ressource en eau (tout public)



JEUX ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Hockey sur gazon (à partir de 3 ans)

Balades à poney (de 4 à 10 ans)

Initiation roller (à partir de 4 ans)

Judo (à partir de 4 ans)

Karaté (à partir de 4 ans)

Rugby (à partir de 5 ans)

Tennis de table (à partir de 5 ans)

Joutes (à partir de 6 ans)

Vovinam (à partir de 7 ans)

Beach tennis (à partir de 8 ans)

Circuit maniabilité vélos et trottinettes (à partir de 8 ans)

Archery Tag (à partir de 10 ans)

Tir à l'arc (à partir de 10 ans)

Aïkido (à partir de 12 ans)

Beach volley (à partir de 12 ans)

Athlétisme (tout public) **NOUVEAU**

Parcours de motricité

Football **NOUVEAU**

Une buvette vous accueille sur le site.



ACTIVITÉS NAUTIQUES

Voile (à partir de 8 ans)

Paddle (à partir de 10 ans)

Pédalos (tout public)

Pour participer aux activités nautiques (voile ou paddle), il faut :

- avoir au moins 8 ans et savoir nager,
- apporter son certificat *Savoir nager en sécurité* (passé dans les écoles) ou son *Pass nautique* (ancien *Test d'aisance aquatique*)

ou

- apporter l'attestation ci-dessous complétée et signée par un représentant légal.

Attestation activités nautiques sur l'honneur

Je soussigné(e) (*nom, prénom*).....

agissant en qualité de père/mère/tuteur légal de :

nom et prénom de l'enfant.....

date de naissance de l'enfant.....

autorise celui-ci à participer aux activités nautiques proposées et atteste qu'il sait s'immerger et nager 25 m (- de 16 ans) ou 50 m (+ de 16 ans).

Le 1^{er} juin 2024,

Signature du représentant légal